

# LE P'TIT BONJOUR



## Au bonheur des curieux

Pendant les vacances de Pâques, l'équipe du centre social La Parenthèse s'est installée à la salle des fêtes pour deux journées particulièrement réussies d'animations autour du thème de la curiosité intellectuelle.

La recette de ce succès : les nombreux partenariats noués par le centre social qui ont vu l'intervention de l'association Récréasciences, au cours d'une matinée consacrée à la découverte du corps pour les petits, ponctuée par un spectacle. La Roulotte a proposé jeux et casse-têtes, le Syded était également présent ainsi que La Ressource Rit, tandis que Bellevue Partage se chargeait de la buvette. Les nombreux quizz organisés ont également su trouver leur public (plus de 200 personnes sur les deux jours) et la manifestation, gratuite, s'est achevée par une séance de cinéma à La Médiathèque.

## NOTRE CINÉMA A 100 ANS

Inauguration le 22 mai à 18h30

C'est le 22 mai prochain, à 18h30, que s'ouvrira Place Lénine une année entière de festivités autour du centenaire du Ciné-Bourse. Pour cette soirée de lancement, l'orchestre d'Harmonie et le conservatoire Jean-Ferrat seront mobilisés pour un répertoire puisé bien évidemment dans les musiques de film. Vous pourrez aussi découvrir l'exposition réalisée tout spécialement pour ce centenaire avec les Amis du Ciné-Bourse, tandis que la salle 2 diffusera en continu et gratuitement le court documentaire « La Bourse ou la vie ». A 20h30, un ciné-concert mettra en scène, grâce à la cinémathèque Nouvelle-Aquitaine, plus de 50 ans d'archives cinématographiques à Saint-Junien (sur réservation au 05 55 02 26 16 ou en ligne sur [cinebourse.fr.webticket.fr](http://cinebourse.fr.webticket.fr) - tarifs du Ciné-Bourse).

S'émanciper par la culture et donc par le cinéma, c'est ce vieux rêve qui va se décliner toute l'année avec une programmation spéciale qui

sera présentée lors de cette soirée et, dès cet été, six séances de cinéma en plein-air, au cloître, lui donneront vie. Rappelons que si c'est en 1926 que le Ciné-Bourse a ouvert ses portes, les syndicats ouvriers militaient pour la construction de la Bourse du travail depuis 1896. Le projet sera appuyé par la municipalité à partir de 1919 lorsque Joseph Lasvergnas sera élu maire... mais il faudra attendre encore trois ans de plus pour que la préfecture donne son accord.

Offrir une culture politique et historique et plus largement offrir à toutes et à tous un accès aux arts et à la culture, c'était et c'est encore, améliorer les conditions de vie de la population mais aussi lui fournir des éléments pour les bonifier et les transformer. Cette promesse syndicale devenue programme électoral en 1919 continue d'être quotidiennement tenue.

## Sommaire

- *Le centenaire du Ciné-Bourse*
- *La ville se transforme*
- *Face au moustique-tigre on ne baisse pas les bras !*



## Un peu d'histoire...

Le Ciné-Bourse et La Mégisserie sont regroupés au sein du même établissement public de coopération culturelle financé par la CCPOL. La Bourse du Travail a été inaugurée le 1<sup>er</sup> mai 1926, avec une grande salle pouvant accueillir mille personnes. Y étaient proposés cinéma, théâtre et concerts. En 1931, le cinéma de la Bourse s'équipe d'une installation sonore.

De grands travaux sont réalisés à l'automne 1979. En 2005, le cinéma est ravagé par un incendie. Il sera entièrement rénové et rouvrira en 2006, inauguré par Robert Guédiqian.

# EMBELLIR NOTRE VILLE **Travaux**

Le printemps est une saison propice aux travaux et cette année encore notre ville se transforme. Dans le cadre de la construction du réseau de chaleur, ce sont près de 1 000 m<sup>2</sup> de trottoirs qui sont en train d'être désimperméabilisés et renaturés sur le boulevard de la République entre la place Lacôte et le faubourg Blanqui. Au total, 17 platanes ont été plantés (venant remplacer les 8 arbres morts).

Au rond-point Lasvergnas, la vache multicolore, après de longues années de bons et loyaux services a quitté les lieux (mais elle reparaitra dans un autre point de la commune), pour laisser la place à une évocation des apiculteurs qui font vivre le rucher municipal. Le fleurissement du rond-point est fait, il faut maintenant laisser les fleurs faire apparaître leurs couleurs en attendant la plantation de 3 nouveaux arbres à l'automne prochain.

Le cheminement à travers le parc des Charmilles devrait être ouvert dès la fin du mois marquant le premier acte de l'aménagement de ce parc.

Enfin, après une réunion de concertation avec les riverains, les aménagements de l'avenue d'Estienne d'Orves ont débuté. Rappelons que les travaux de voirie s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà réalisés avenue Paul Vaillant-Couturier. Ils comprennent, en lien avec les services de la communauté de communes, la rénovation des réseaux d'eau et la mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales pour soulager la station d'épuration. Les travaux permettront la réalisation d'une chaussée à voie centrale banalisée, la création de stationnements le long de la voie, la démarcation du stationnement par un marquage au sol en pavés, la reprise des revêtements de trottoirs et de la voie en enrobé ainsi que la plantation de 7 tilleuls supplémentaires.



## VITE DIT

### Les lumières se rallument

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, les 60 postes (2 000 points lumineux) que comprend l'éclairage public dans l'agglomération de Saint-Junien seront rallumés toute l'année jusqu'à minuit et à partir de 5h30 le matin. L'éclairage restera éteint en pleine nuit pour préserver l'environnement.

Dans les villages, l'extinction des candélabres demeure totale du 15 mai au 31 août.

Un plan pluriannuel d'investissement va également être établi pour moderniser et rendre plus économique l'éclairage de la commune.

### Mise en sécurité de la collégiale

La collégiale est en partie fermée au public depuis le mardi 7 avril. En effet, la charpente très ancienne de l'édifice (des bois seraient datés du 14<sup>e</sup> siècle) bouge et se déforme. Des pièces ne sont plus connectées les unes aux autres, ce qui provoque des déformations importantes et répartit les charges différemment ce qui pourrait mettre en péril la voute. Dans l'attente d'investigations complémentaires pour comprendre l'intégralité des désordres, des mesures de précaution ont été prises pour interdire l'accès au chœur. Toute la partie Est de la collégiale (comprenant la chapelle Saint-Martial, le tombeau des saints, la vitrine d'objets religieux et le maître autel) est donc fermée au public.

Les travaux dureront plusieurs mois, l'objectif étant de pouvoir rouvrir pleinement l'édifice pour les ostensions de 2030.

Les cérémonies religieuses continuent d'être célébrées.

Un appel aux dons sera lancé prochainement afin de sauvegarder ce monument du XII<sup>e</sup> siècle classé aux Monuments historiques qui constitue l'un des fleurons du patrimoine saint-junien.

### Inscription aux transports scolaires

La période d'inscription pour l'année 2026 - 2027 sera ouverte à partir du mois de juin.

Avec plus de 160 000 dossiers d'inscription, la direction régionale des transports invite élèves et parents à prévoir cette inscription le plus tôt possible afin d'éviter tout effet d'urgence à quelques jours de la rentrée.

La région Nouvelle-Aquitaine finance près de 90 % du coût des transports scolaires, soit une prise en charge moyenne de 1000 euros par élève sur le territoire.

La municipalité apporte également une aide financière aux familles.

L'inscription en ligne est fortement recommandée via le site internet dédié de la région Nouvelle-Aquitaine : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

Plus de renseignements au 09 70 87 08 70.

### Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles, pour les usagers de la commune de Saint-Junien, se déroulera au centre technique intercommunal, 5 quai des mégisseries, en bordure de Vienne, du mardi 16 au samedi 27 juin aux horaires suivants :

- 9h>12h et 14h>17h30 du lundi au vendredi,
- 9h>11h le samedi.

En dehors de cette période, il ne sera plus délivré de sacs poubelles.

Pensez à vous munir de votre dernière facture ordures ménagères ou d'une pièce d'identité valide.

Merci aussi de signaler, justificatifs à l'appui, toute modification (composition du foyer, changement de l'occupant, naissance, décès, arrivée ou départ de la commune de Saint-Junien).

### Ramassage des ordures ménagères

En raison du Lundi de Pentecôte, les tournées de ramassage des ordures ménagères seront modifiées.

Les habitations habituellement collectées le...	... le seront le...
lundi 25 mai	mardi 26 mai
mardi 26 mai	mercredi 27 mai
mercredi 27 mai	jeudi 28 mai

### Pensez à votre adresse !

Si la Ville de Saint-Junien a engagé depuis 2022 une démarche de normalisation des adresses, le service en charge de l'adressage a constaté que bon nombre d'habitations restent difficilement identifiables du fait de l'absence de plaque de numérotation visible du domaine public. Aussi, la commune a décidé d'offrir cette plaque de numérotation. Elle devra être apposée par le propriétaire à l'entrée principale de sa habitation ou de sa parcelle. Plus d'informations auprès du service de l'adressage, Centre administratif Martial-Pascaud, 3<sup>e</sup> étage, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h.

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE Budget

## SE DONNE LES MOYENS POUR AGIR

Pour le premier budget de ce nouveau mandat, l'équipe municipale a souhaité mettre en avant les priorités sur lesquelles elle vient d'être élue, comme l'a précisé Nadège Coucaud, adjointe au maire en charge des finances en le présentant devant le conseil municipal : « Ce ne sont pas de chiffres abstraits dont nous allons parler, notre budget se doit de répondre aux besoins de nos concitoyens. Il concerne les services de proximité tels que la petite enfance, les écoles, la culture, le sport, le social... qui garantissent le lien démocratique qui unit nos collectivités à notre République. »

### Cette année encore l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

« Le service public, qu'il soit national ou local, n'est pas un luxe, c'est un patrimoine commun. Et la commune en est la première garante. Les services publics de proximité sont d'ailleurs plébiscités par plus de 80 % des citoyens pour leur efficacité et leur importance dans la vie quotidienne » a expliqué Nadège Coucaud.

« Nos marges de manœuvre sont certes limitées, mais nous faisons tout pour maîtriser nos finances, pour rester maîtres de nos projets. Ainsi nous continuons notre soutien important aux associations et à la solidarité.

Nous investissons pour nos écoles, nos crèches, la collégiale, la voirie.

### Le réseau de chaleur, une protection pour Saint-Junien

*Et nous allons récolter les fruits de nos investissements ambitieux comme pour le réseau de chaleur qui protégera, dès l'hiver prochain, la commune des fluctuations considérables des prix de l'énergie dans un monde instable. Ainsi nous protégeons nos services publics et donc les Saint-Juniaudes et les Saint-Juniauds* » a-t-elle conclu.

A noter, que pour la deuxième année, la commune percevra la taxe d'habitation sur les logements vacants qui vise à renforcer l'accès au logement, la rénovation des bâtiments et la vitalité de notre ville.

Pour cette année, la section de fonctionnement s'équilibre à 21 125 609 € en dépenses et en recettes et l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

### Le montant des subventions versées aux associations va se maintenir

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 15 835 320 € dont 10 531 500 € pour les dépenses en personnel. C'est la dépense la plus importante et la plus essentielle, celle qui fait vivre la collectivité ; le service public qu'elle rend et les agents qui la servent.

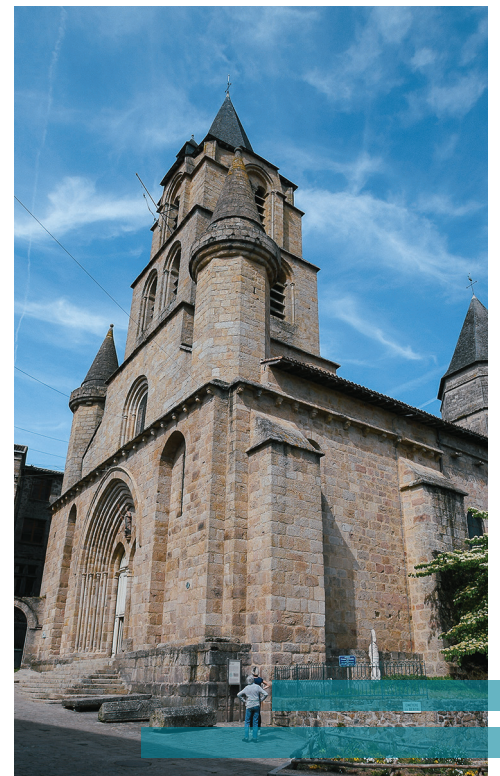
La municipalité a également fait le choix de maintenir le niveau des subventions aux associations à 548 000 €.

Ces prévisions budgétaires prudentes permettent un virement de 4 423 289 € à la section d'investissement. Au total le budget d'investissement prévoit environ 2 070 000 € consacrés à de nouvelles opérations et 1 514 000 € de dépenses prévues mais non finalisées.

Cela va permettre d'engager les priorités de l'équipe municipale nouvellement élue :

- préserver la collégiale,
- parfaire la qualité d'accueil des élèves dans les écoles et des tout petits dans les crèches ;
- rénover la voirie (reprise des revêtements, aménagement des entrées de ville, réfection de la rue du Docteur Roux qui mène à la Cité du cuir) ;
- optimiser les conditions de travail des agents par l'achat de matériel plus adapté ;
- créer un nouvel espace vert et lieu de rencontre en cœur de ville avec l'ouverture du parc des Charmilles ;
- installer la vidéo protection ;
- la mise en place de nouvelles corbeilles duo en ville ;
- aménager un dojo dans la petite salle du palais des sports tout en garantissant la qualité de pratique des autres associations et enfin accueillir les associations et leur public dans un lieu commun, une maison des associations, grâce à la réhabilitation de la maison du Parc des Charmilles.

Pour aller plus loin, chiffres et infographies sont à retrouver sur le site de la ville [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)



## »» EDITO ««

En ce mois de mai notre Ciné-Bourse va fêter son centenaire. Ce sont des générations de Saint-Juniauds qui se sont assis dans ses fauteuils y ont débattu et y ont rêvé, y ont vécu ce frisson que seul le cinéma peut procurer. Ce cinéma n'est pas un cinéma comme les autres, il est public, c'est le vôtre.

Il est né au début du siècle dernier de l'espoir un peu fou de ces ouvriers et de ces ouvrières qui rêvaient de se cultiver pour s'émanciper ; du rêve de croire que, par leur travail, la véritable source de richesse dans ce monde, ils pouvaient s'ouvrir les portes de l'éducation, de la culture et des arts et qu'enfin ils allaient découvrir tous les continents du savoir : l'histoire comme la musique, la politique comme la peinture.

Cent ans plus tard, ce rêve est encore le nôtre. L'action municipale a permis au Ciné-Bourse - dont nous fêtons ensemble les 100 ans à partir du 22 mai - de voir le jour et de poursuivre son activité jusqu'à aujourd'hui. Ensemble, nous inventons quotidiennement de nouveaux moyens d'améliorer la vie, d'animer notre commune, d'ouvrir ses parcs et ses équipements sportifs ou culturels à chacun d'entre nous.

Nous avons travaillé par exemple à ce que, cette année encore, aucune école ne soit touchée par les fermetures de classes qui se multiplient partout en France. Nous avons fait le choix de poursuivre notre chemin. Ce chemin que résumait un chanteur de la commune de Paris : « Nous voulons le respect, de justes salaires et le seuil des écoles ouvert à nos enfants. » A Saint-Junien, années après années, les luttes et les rêves marchent d'un même pas.

- Hervé Beaudet -

## »» TRIBUNE ««

Sauvons nos savoir-faire !

Après la mégisserie Colombier, l'usine Albany (ex-COFGA) et les feutres Depland, notre ville voit disparaître en peu de temps une autre entreprise emblématique avec la fermeture de la maroquinerie Daguet.

Nous tenons à adresser tout notre soutien aux salariés qui subissent une vraie épreuve.

Saint-Junien, dont l'histoire est en grande partie liée au travail du cuir, du feutre et du papier, perd là encore un savoir-faire constitutif de notre identité commune. Pourtant, aucune mobilisation collective n'a eu lieu. Sidération ? Résignation ? Individualisme ? Il y a peut-être de tout ça face à cette situation qui illustre la difficulté du « made in France » dans notre société de consommation mondialisée.

Alors que la Cité du cuir a ouvert récemment ses portes, notre ville ne doit pas simplement conserver les traces du passé. Pour nous, l'État et les collectivités territoriales doivent aussi agir pour maintenir vivantes nos activités économiques, en étant toujours aux côtés des salariés, des chefs d'entreprise et des syndicats. Nos savoir-faire méritent un avenir !

Notre groupe, sérieux et responsable, n'accepte pas le défaitisme. Bien sûr, nous le savons, une mairie ne peut pas tout. Mais elle peut beaucoup ! Nous sommes élus pour défendre l'intérêt de Saint-Junien, même dans les combats les plus rudes. Mobilisons-nous !

Notre site internet : [www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)

Pour nous contacter : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06.82.48.44.71

Les membres du groupe Énergie citoyenne : Yoann Balestrat, Anne-Marie Chenu, Christophe Gentil, Corinne Guillot, Benoît Lambert et Khadija Yanouri

## GARE AU MOUSTIQUE TIGRE Prévention

Comme dans plusieurs communes de Haute-Vienne, cela fait trois années consécutives que la présence du moustique tigre est avérée à Saint-Junien. La commune s'est engagée dans une démarche de prévention de sa prolifération via la formation d'un certain nombre de ses agents et des campagnes de sensibilisation (une exposition vient d'être organisée dans les locaux de la mairie). Si la situation n'a pour l'instant rien de dramatique, il est néanmoins nécessaire, par des gestes simples, d'éviter le développement de cet insecte. Il suffit pour cela d'adopter quelques précautions et de faire en sorte que chacun s'empare de cette question pour y apporter une réponse collective :

- Repérer les récipients artificiels qui conservent de l'eau plus de six jours

(retourner les seaux, supprimer les coupelles ou les remplir de sable, couvrir hermétiquement les fûts, etc.) en faisant par exemple le tour de sa propriété une fois par semaine. Le moustique tigre ne se développe pas à l'intérieur ou sur les étendues d'eau naturelles.

- Utiliser des protections personnelles pour limiter les piqûres (répulsif DEET, vêtements longs, ventilateur et raquette électrique, etc.).

Pour toute question concernant ce sujet, vous pouvez retrouver une page dédiée sur le site internet de la ville ou contacter directement la mairie.

Pour rappel, le moustique tigre n'est pas de lui-même porteur de maladies comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika, mais peut servir de vecteur s'il pique une personne infectée.



## »» AGENDA ««

### Café en sortie d'école

Le centre social vient à la rencontre des habitants pour les informer des actions de La Parenthèse.

19 mai • 15h45 : Ecole République  
22 mai • 16h30 : Ecole Cachin  
26 mai • 15h45 : Ecole de Glane

**Jusqu'au 30 mai** : Exposition Michaël Bettinelli, devenir auteur quand une passion devient un métier. Salle Laurentine Teillet • Ma, J & V : 13h45 > 18h15 // Me & S : 10h > 12h & 13h45 > 18h15.

**Lundi 18 mai** : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - 15h > 19h. Rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Vendredi 22 mai** : 100 ans du Ciné-Bourse • 18h30. Ouvert à tous.

**Jeudi 28 mai** : Cash Diplomatique - Une jeunesse indienne. Ciné-Bourse • 20h.

**Samedi 30 mai** : Festibase. Base de loisirs de Saint-Victorien • Toute la journée.

**Samedi 30 mai** : Faites des livres. Muscles tes neurones. Salle des congrès - 10h > 18h.

**Mercredi 3 juin** : La Musicale • Les trompettes. Salle Laurentine Teillet •

15h30 > 16h30.

**Mercredi 3 juin** : La Petite Histoire. Médiathèque • 16h30.

**Samedi 6 juin** : Histoires aux poils autour de Boris, le chien ami de la médiathèque. Salle Laurentine Teillet • 10h > 10h45.

**Mardi 9 juin** : Concours de pétanque organisé par Bellevue Partage. Salle des Seilles.

**Samedi 13 juin** : Spectacle Voyage d'une goutte d'eau suivi du bal des tout-petits dans le cadre du festival Au bout du conte. Salle Laurentine Teillet • 10h30. Sur inscription au 05 55 02 17 17. Public de 6 mois à 5 ans.

**Vendredi 19 juin** : Café-rencontre • Information et soutien aux tuteurs familiaux organisé par l'UDAF. Salle Amédée Burbaud • 14h15.

### La Mégisserie

**Jeudi 21 mai** : Lundi bleu / La Grotte. Danse • 20h.

**Dimanche 24 mai** : Regarde devant toi le nouveau monde ! Musique symphonique • 16h.

**Mercredi 27 mai** : Killt / Mauvaise pichenette. Théâtre • 15h.